

M. et Mme Engilberge Claude  
193 Rue de la Pelle  
74930 Reignier



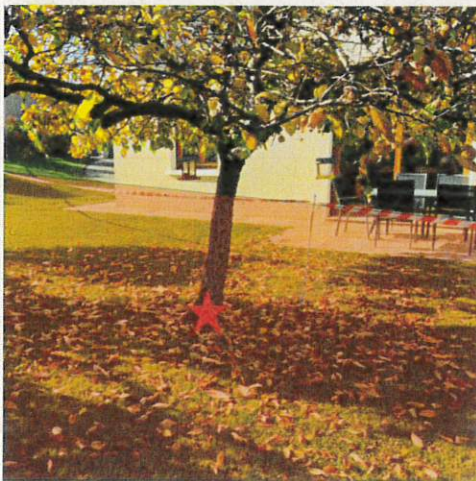
Monsieur Dominique Miscioscia  
Commissaire Enquêteur  
Mairie de Reignier-Esery  
197 Grande Rue  
74930 Reignier-Esery

Objet : Informations complémentaires suite au courrier C-2024-001

À l'Attention du Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente, nous souhaitons vous soumettre plusieurs photographies (voir ci-dessous) afin d'illustrer les points 1 et 2 évoqués dans notre précédent courrier (référence C-2024-001), où nous avons souligné l'importante emprise de l'emplacement réservé sur notre parcelle 1019.



Nous considérons que la proximité de notre habitation avec les futures installations de voirie entraînera inévitablement une dépréciation de notre propriété, due notamment à la pollution sonore et visuelle et à la perte d'intimité. Cela conduira non seulement à une baisse de sa valeur immobilière, mais surtout à une dégradation significative de notre cadre de vie, en altérant par exemple la luminosité naturelle, car la voirie se rapprochera considérablement des fenêtres de nos pièces de vie (voir photos).

Comme l'illustrent les étoiles rouges sur les photographies jointes, cet emplacement réservé perturbera non seulement notre cadre de vie, mais également la biodiversité locale. A l'échelle du quartier, cet emplacement réservé et ce projet va conduire à la destruction des haies et des arbres qui abritent des oiseaux, des écureuils, et des hérissons affectant notre parcelle et celles de nos voisins.

Enfin, nous souhaitons souligner que la vue sur cette nouvelle route sera omniprésente et défigurera notre environnement et notre quartier. Les bruits incessants des véhicules perturberont la tranquillité de notre famille et de tout le voisinage.

Nous tenons à exprimer notre profond attachement à notre habitation, où nous vivons depuis 1988, et le désarroi que nous ressentons face à l'emprise de cet emplacement réservé et à la transformation de notre cadre de vie. Nous ne sommes pas opposés au changement ni au progrès de notre quartier ; nous demandons simplement que ces évolutions se fassent de manière concertée et harmonieuse.

Nous vous remercions d'avoir pris en compte nos doléances et vous prions de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

**M. et Mme Engilberge Claude**